

GLOSSAIRE

Acidicline (ou acidocline) : se dit d'une espèce qu'on rencontre de préférence sur des sols plutôt acides.

Acidiphile (ou acidophile) : se dit d'une espèce qui préfère les sols acides.

Akène : fruit sec indéhiscent (par ex. la noisette).

Anastomose : communication naturelle ou artificielle entre deux conduits, deux vaisseaux ; ici deux troncs.

Angiosperme : plante dont la graine est enveloppée dans un ou plusieurs carpelles (ex. : feuillus).

Anthère : constituant de l'étamine renfermant le pollen.

Bractée : feuille simplifiée, située au-dessus des feuilles normales. Souvent près des inflorescences. Colorée, elle peut ressembler à un pétale.

Cavicole : se dit d'êtres vivants logeant dans les cavités.

Cyme : inflorescence dans laquelle la croissance de l'axe principal est rapidement arrêtée, souvent par la formation d'une fleur terminale. Un ou plusieurs rameaux latéraux se développent alors.

Déjeté : se dit d'un élément décalé sur le côté.

Dioïque : dans le cas de fleurs non hermaphrodites, les fleurs mâles et les fleurs femelles sont portées par des individus différents.

Drupe : fruit charnu contenant un ou plusieurs noyaux abritant chacun une graine.

Faux de Verzy : hêtres au port particulier, tortueux, dont on trouve un peuplement remarquable à Verzy (Marne).

Foliole : partie du limbe d'une feuille composée.

Fébrifuge : qui combat et guérit la fièvre.

Flexueux : tordu et sinueux.

Futaie : type de peuplement forestier issu de semis naturel ou artificiel, conduit pour obtenir des arbres

qui présentent un fût (le tronc) long et régulier permettant l'utilisation en bois d'œuvre.

Gaulis : peuplement de jeunes futaies à un stade encore très jeune.

Gymnosperme : plante dont la graine est nue, généralement portée par une feuille carpellaire (ex. Pins).

Héliophile : plante aimant le soleil (contraire : sciophile).

Hydromorphe : un sol est dit hydromorphe lorsqu'il est régulièrement saturé d'eau (généralement en hiver).

Indéhiscent : qualifie un fruit qui ne s'ouvre pas à maturité par un mécanisme propre.

Jumelle : se dit de deux arbres issus de la même graine ou du même pied

Lenticelles : dépressions losangiques sur le tronc de certains peupliers ou saules. Permettent des échanges gazeux avec les tissus internes de l'arbre.

Limbe : partie plate et élargie de la feuille.

Loupe : excroissance développée sur un tronc d'arbre. Certaines donnent un bois au dessin très recherché.

Marcessant : qui se dessèche sans tomber (par ex. les feuilles des jeunes hêtres et charmes).

Mésophile : se dit d'une espèce croissant sur un substrat présentant des caractères peu accusés, en particulier ni trop sec ni trop humide.

Mésoxérophile : se dit d'une plante qui recherche des conditions de sécheresse peu accusée.

Monoïque : dans le cas de fleurs non hermaphrodites, les fleurs mâles et les fleurs femelles sont portées par le même individu.

Mucroné : (écailles mucronées) terminé par une pointe courte et raide (mucron).

Neutrocline : se dit d'une espèce qu'on rencontre de préférence sur des sols chimiquement proches de la neutralité.

Obtentions horticoles : variété obtenue par sélection ou croisement, on dit aussi cultivar.

Pédicelle : support d'une fleur, d'un fruit... dans une inflorescence. Adj. Pédicellé(e).

Pédonculé : pourvu d'un pédoncule, lien plus ou moins long permettant de raccorder l'organe, un bourgeon par exemple, à son point d'insertion sur la tige.

Pétiolée : se dit d'une feuille pourvue d'une partie étroite, la queue, reliant la partie large de la feuille, le limbe, à la tige.

Pistil : partie femelle de la fleur contenant les ovules.

Pubescent : se dit d'un organe (bourgeons, feuilles, rameaux...) couvert de poils duveteux.

Réticulé : couvert d'un réseau de lignes entremêlées.

Rudéralisé : se dit d'un site fortement transformé par l'activité humaine (terrains vagues, décombres...).

Ripicole : qui vit en bordure des eaux courantes.

Samare : fruit sec à une seule graine pourvu d'une excroissance en forme d'aile facilitant sa dissémination par le vent.

Sciaphile : se dit d'un végétal qui préfère l'ombre (cont. héliophile).

Sessile : qualifie tout organe (feuille, fruit...) dépourvu de pétiole ou de pédoncule (la queue).

Staminode : étamine atypique, stérile et souvent de taille réduite.

Stigmate : partie terminale du gynécée ou pistil.

Têtard : forme d'arbre résultant de la coupe périodique des branches à leur base. Autrefois cette pratique permettait de fournir du bois de chauffage tout en préservant la survie de l'arbre. Les saules s'y prêtent plus particulièrement.

Tomenteuse : muni d'un revêtement velouté.

Vissé : se dit d'un arbre dont le tronc s'est développé en vrille. Les fibres du bois forment une hélice.



Futaie de hêtres à Gambaiseuil



Hêtre à cavités à Auffargis